

L'IA pour les juristes

avec **François Wéry**, avocat et utilisateur quotidien de l'IA

Grâce à l'IA, travaillez plus efficacement pour rédiger des courriers et contrats, analyser des documents juridiques ou jugements, effectuer des recherches législatives ou de jurisprudence, préparer des réunions et rédiger des comptes-rendus, ainsi que pour brainstormer.

Pourquoi participer ?

L'IA est devenue un outil incontournable pour les professionnels du droit. Cette formation vous permettra de comprendre et d'exploiter pleinement le potentiel de l'IA dans votre quotidien professionnel, afin de :

- **Gagner en efficacité** dans vos rédactions, recherches et analyses
- **Automatiser** certaines tâches répétitives
- **Diminuer votre stress** dû à la surcharge de travail et aux urgences
- **Augmenter la satisfaction** de vos clients

À qui s'adresse cette formation ?

- **Avocats, juristes d'entreprise, magistrats et notaires**
- **Responsables juridiques**, conseils en brevets
- **Toute personne amenée à manipuler des informations juridiques** et souhaitant optimiser ses processus grâce à l'IA

Contenu du programme

- Comprenez les **bases de l'IA** et **comment cette dernière fonctionne**
- Identifiez les **utilisations possibles** de l'IA
- Connaître les limites de l'IA afin de savoir quand vous devez redoubler d'attention
- Faites la différence entre l'IA et un moteur de recherche pour en tirer le meilleur parti
- Apprenez à formuler efficacement vos **requêtes** en vue d'obtenir des résultats pertinents
- Adoptez les règles d'une **conversation** efficace avec l'IA
- Découvrez comment exploiter l'IA pour **rédiger des courriers et contrats, analyser des documents juridiques ou jugements**, effectuer des **recherches législatives ou de jurisprudence**, **préparer des réunions et rédiger des comptes-rendus**, ainsi que pour **brainstormer**
- Utilisez les **RAG** et les **bases de données juridiques professionnelles**
- Utilisez l'IA en toute sécurité en préservant la **confidentialité** de vos conversations et le **secret professionnel** de vos clients, en mettant en œuvre le **RGPD** et en respectant vos **obligations déontologiques** et professionnelles

Préparation

Pour profiter pleinement de la formation, **prévoyez d'arriver 30 minutes avant le début de la formation pour que je puisse vous aider à configurer et paramétrer une IA** sur votre ordinateur. Ainsi, vous serez prêt à vous lancer immédiatement.

Dates et horaires

• Horaire

- 14:30 – 15:00 : Accueil pour ceux qui désirent installer et paramétrer une IA sur leur ordinateur
- 15:00 – 18:00 : Formation

• Dates possibles

- Mercredi 1er octobre 2025
- Vendredi 3 octobre 2025
- Lundi 10 novembre 2025
- Lundi 8 décembre 2025
- Lundi 19 janvier 2026

Lieu

BAJ (Salle Popelin) (Bruxelles)
Rue de la Régence 63
Étage -1
Bruxelles 1000

Parking "Poelart" à 100 m
Metro "Louise" à 150 m
Gare SNCB "Central" à 10'

Avec le soutien du Barreau de Bruxelles



François Wéry est l'auteur avec Alain Strowel de « L'IA pour les juristes », paru chez Larcier en mars 2025. Il est avocat spécialisé en propriété intellectuelle, conseil en brevets et physicien de formation. Il enseigne depuis plus de dix ans le cours de "Management de la Propriété Intellectuelle" à l'UCLouvain. Utilisateur quotidien de l'IA depuis 2022, il intègre les avantages de cet outil dans sa pratique juridique tout en restant conscient de ses limites. François accompagne des entreprises, universités et inventeurs pour maximiser la valeur de leurs créations et contribue à la création d'écosystèmes d'innovation. Ancien directeur de la propriété intellectuelle dans une multinationale, il a également travaillé dans le capital risque et a été CEO de start-up. François est aussi le co-fondateur de Tayori, start-up ayant pour objectif de fournir à chaque avocat une IA confidentielle, sûre et souveraine, ainsi que des formations régulières sur l'IA dans le domaine du droit.

tayori

Tarifs

- Barreau de Bruxelles : 135 € HTVA
- Barreau du Brabant wallon : 135 € HTVA
- Normal: 235 € HTVA
- Étudiant : 135 € HTVA

Points de formation

- Barreau de Bruxelles : 3 points
- Barreau du Brabant wallon : 3 points dont 1 de déontologie
- OBFG : remise d'une attestation de présence
- IJE : 3 points

Nombre de participants

30 participants maximum pour garantir une bonne interaction.

Contact :

- Inscription et renseignements sur www.wery.net.
- Renseignements : fw@wery.net

